

Septembre
2023

Édito

Décret sur les zones tendues : des conseils municipaux créatifs !

Le décret tant attendu relatif à l'élargissement des zones tendues est paru à la toute fin du mois d'août. 45 communes finistériennes figurent dans cette liste, et pourront par conséquent appliquer cette majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires dès 2024.

L'élargissement de ce dispositif fiscal qui reste à la discrétion des élus locaux, et s'il ne représente qu'un outil parmi d'autres, est de nature à dégager de réelles marges de manœuvre pour les collectivités concernées pour développer des politiques d'acquisition foncière et de création de logements.

Sur notre département, les conseils municipaux se sont saisis de cet outil, et certains d'entre eux se sont montrés très créatifs. La commune de Camaret-Sur-Mer a ainsi fait adopter le plafond de majoration de 60 %. Les recettes issues de cette décision serviront d'une part pour l'achat de foncier en vue de l'accueil de résidences principales et d'autre part à la mise en place d'un « bouclier fiscal » local dont l'objectif est de baisser le taux de la taxe foncière, et ainsi neutraliser l'augmentation des bases de 7,1 % pour les propriétaires fonciers ! La commune de Porspoder, quant à elle, a mis en place un mécanisme comptable, en relation avec la DDFIP 29, permettant de provisionner les recettes perçues au titre de la majoration pour financer leurs futures opérations immobilières.

Face à la crise du logement que nous traversons, les élus locaux doivent bénéficier d'outils de proximité efficaces, ce sont ceux qui connaissent le mieux leur tissu économique ; je m'y emploierai dans le cadre de l'examen du PLF 2024 !

Zoom sur...
un projet local

Le programme Ty Cocon de Plouarzel

Le 28 septembre dernier, j'inaugurais, aux côtés du maire de Plouarzel, André Tarlarmain, l'habitat sénior inclusif « Ty Cocon ». 9 maisons de plain-pied sont désormais proposées à un public sénior, autonome mais fragilisé. Il s'agit là d'une forme d'habitation particulièrement innovante. Le programme a été co-construit avec l'équipe municipale en vue de favoriser le « vivre-ensemble ».

Le projet répond à 3 enjeux majeurs de notre temps : le vieillissement de la population, la densification de nos centralités en milieu rural, et la performance énergétique des bâtiments ! Toutes les informations : <http://ty-cocon.fr/>

Le chiffre
du mois
55 %

La lutte contre le dérèglement climatique doit passer par une baisse des émissions de CO2 de 55 % d'ici 2030 par rapport à 1990 : c'est l'objectif que s'est fixé notre pays. D'ici 2030, nous devrions ainsi réduire notre usage d'énergies fossiles de 60 % à 40 % d'ici 2030.

Brèves

• **JO 2024 : Publication d'une directive nationale pour le sport à l'école et les activités périscolaires :**

La promotion du sport et de l'activité sportive sera la grande cause nationale de 2024. Une directive fixe les objectifs pour inciter les Français à bouger davantage et mettre le sport au cœur de nos politiques publiques. A lire [ici](#)

• **Pas de consigne sur les bouteilles plastiques :**

Le 27 septembre dernier, le Gouvernement a confirmé que le projet de la consigne généralisée ne serait pas retenu.

• **La traditionnelle note de conjoncture de la Banque Postale est sortie :**

A retenir : une situation financière globalement favorable fin 2022, mais des CollTerr confrontées au défi de l'inflation en 2023. [à lire ici](#)

• **Comité Interministériel du Handicap :**

Création d'un Fonds territorial pour le soutien à l'accessibilité des petits commerces et des établissements du quotidien : 300 M € sur 5 ans.

• **Avenir de la commune et du maire en France :**

La mission d'information du Sénat sur l'avenir de la commune et du maire en France a déposé son rapport. Le résumé et le rapport sont consultables [ici](#)

Travaux parlementaires

Focus sur...

[Le Projet de Loi de Finances 2024](#)

Le 27 septembre dernier, le Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2024 a été présenté en Conseil des Ministres. Alors que les collectivités locales sont en cours de préparation de leurs orientations budgétaires, je vous livre les grandes lignes de ce PLF, et plus particulièrement les premiers enseignements liés aux Finances locales et à l'aménagement du territoire. Le projet de loi de finances est axé sur la lutte contre l'inflation, la réduction du déficit public, et les investissements dans le domaine de l'éducation et de la transition écologique. Le Gouvernement mise sur une croissance de 1,4 %, et une inflation de 2,6 %.

Globalement, le prélèvement sur recettes de l'État au profit des CollTerr en 2024 s'élèvera à près de 45 Mds €, soit 783 M€ de plus qu'en 2023. Première information très concrète pour les collectivités territoriales, la DGF augmentera de 220 M€ en 2024 (DSR + 100 M€, DSU + 90 M€, et Dotation d'interco + 30 M€). Par ailleurs, une compensation de perte de THLV pour les CollTerr figurant en « zone tendue » est prévue. Dans le Finistère une quinzaine de communes est concernée par cette disposition. Autre information importante à retenir, le FCTVA devrait progresser de 364 M€ pour prendre en compte l'éligibilité des dépenses liées aux aménagements de terrains à ce fonds. A retenir également, le PLF prévoit un ajustement des modalités de répartition des dotations de péréquations communales.

Je reviendrai vers vous en début d'année 2024 pour vous proposer une information complète, après adoption du Projet Loi de Finances. [Dossier législatif complet ici.](#)

A venir

• Intelligence Artificielle Générative

Je participerai, le 10 octobre prochain, à un débat sur l'IA générative : enjeux, régulation et définition de la stratégie française et européenne sont à l'ordre du jour.

• Congrès de l'ANEL

Les 12 et 13 octobre prochains se déroulera, à Lorient, le Congrès de l'Association des Elus du Littoral.

• DETR 2024 :

Le 23 octobre prochain, je participerai, en Préfecture, à la commission départementale de la DETR pour préparer la campagne 2024.

Mes rencontres en circonscription

Le 4 septembre, j'étais aux côtés de la Maire de Guimiliau, Elisabeth Guillerme, pour la rentrée scolaire.

« [Cartes Blanches à ...](#) » : au cours des dernières semaines, je me suis déplacée à Landudec, Lanvéoc, Saint-Nic, Motreff, Loperhet, Lanhouarneau et Landéda dans le cadre de mes visites de territoire.

J'étais à Scignac, le 15 septembre pour l'inauguration de la pose des panneaux photovoltaïques de la commune.

Le 19 septembre, avec la Maire de Lanvéoc, j'ai visité l'entreprise BOPP, spécialiste de l'équipement des navires : un savoir faire unique en France, basé sur la presqu'île de Crozon.

Le 20 septembre, j'étais en Préfecture, avec le Préfet de Région pour évoquer le CPER, et plus précisément le volet mobilité de ce contrat stratégique entre la Région et l'État.

Le 25 septembre, je me suis rendue à Arzano, à l'invitation de la Maire, pour rencontrer les agents de l'Ehpad, et échanger avec eux sur les difficultés structurelles et conjoncturelles de ce secteur d'activité.

J'étais à Gouesnou, le 30 septembre, pour l'inauguration de l'école Isabelle Autissier.

Mes interventions au Sénat et dans les Ministères

- J'ai déposé une Proposition de loi [n°922](#) dont l'objectif est de favoriser le financement de la rénovation du bâti scolaire.
- J'ai interrogé la ministre de la transition énergétique sur l'avenir des pompes à chaleur hybrides [QE n°08488](#).
- Par une [QE n°08500](#), j'ai appelé l'attention du ministre du Ministère de l'Économie et des Finances sur la nécessaire amélioration de l'information sur les assurances scolaires.

Pour me contacter

Permanence :
1 place de la Gare,
29870 Lannilis

Sénat :
Palais du Luxembourg,
15, rue de Vaugirard,
75291 Paris Cedex 06

nadegehavet.bzh@senat.fr

